



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

DÉPARTEMENT DU LOIRET

**COMMUNE DE BRICY**

**Arrêté INTERDICTION de CIRCULATION et  
de STATIONNEMENT –  
RUE DES FAUCHETTES**

**Le Maire de Bricy**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2212-2, L 2213-1, L 2213-5, L 2512-13 et R 2213-1

Vu le Code de la route

Vu le code de la voirie routière

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière et l'ensemble des textes qui l'ont modifié et complété

Vu la demande présentée par l'entreprise TPE 45, représenté par M. Sylvain POTIER, 11 Rue Gustave Eiffel – BP 21340 - 45003 ORLEANS Cedex 1 qui réalise des travaux de raccordement réseaux Rue des Fauchettes avec tranchée sur voirie.

Considérant qu'il est nécessaire d'une part d'interdire le stationnement sur les bas-côtés dans les rues de la commune au moment des travaux et d'autre part une interdiction de circulation de la rue pendant toute la durée des travaux, sauf riverains ;

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup> :** A compter du lundi 6 septembre 2021 à huit heures et pendant la durée des travaux, estimée à 60 jours calendaires,

- **La circulation sera interdite dans la Rue des fauchettes, sauf riverains,**
- **Le stationnement sera interdit des deux côtés de la route au moment de l'exécution des travaux.**

**Article 2 :** La fourniture, la pose, la dépose et la tenue en place de la signalisation réglementaire est à la charge et sous la responsabilité de l'entreprise TPE45, 11 Rue Gustave Eiffel BP 21340 – 45003 ORLEANS Cedex 1

**Article 3 :** Les contraventions relatives au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et les contrevenants poursuivis conformément à la loi.

**Article 4 :** Le présent arrêté sera affiché sur le chantier ainsi qu'à la mairie de Bricy

**Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Gendarmerie Artenay / Patay - Gendarmerie de la BA123
- L'entreprise TPE 45, représenté par M. Sylvain POTIER, 11 Rue Gustave Eiffel – BP 21340 - 45003 ORLEANS Cedex 1

Fait à Bricy, le 23 juillet 2021  
Le Maire,  
Louis-Robert PERDEREAU

p.o. L'Adjoint  
*[Signature]*

